

Saint-Martin-de-Fontenay

ouest-france.fr du 14 septembre 2023

Quotidien Ouest-France du 15 septembre 2023

414 mots

Le collège lance son dispositif ULIS

Depuis la rentrée, le collège accueille un nouvel enseignant qui est dédié au fonctionnement du dispositif ULIS, créé pour venir en aide aux élèves en situation de handicap.

Pourquoi ? Comment ?

En quoi consiste ce nouveau dispositif ?

Le jour de la rentrée, le 4 septembre, le collège Guy-de-Maupassant, à Saint-Martin-de-Fontenay, a ouvert le dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) qui vise à apporter de l'aide aux élèves en situation de handicap.

« **Ce dispositif est mis en place pour les élèves ayant des troubles de l'apprentissage sévère reconnus par la MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées). Les élèves quittent temporairement leur classe le temps d'un cours, pendant 55 min, et suivent un enseignement individualisé qui se déroule toujours dans la même salle** », présente Yohann Barbier-Neveu, enseignant nouvellement arrivé et qui sera dédié à temps complet à la coordination de ce dispositif dans le collège et qui sera accompagné d'une AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) dédiée et collective.

Qui assure la coordination de ce dispositif ?

Lors de ces cours, Yohann Barbier-Neveu assurera l'enseignement de toutes les matières.

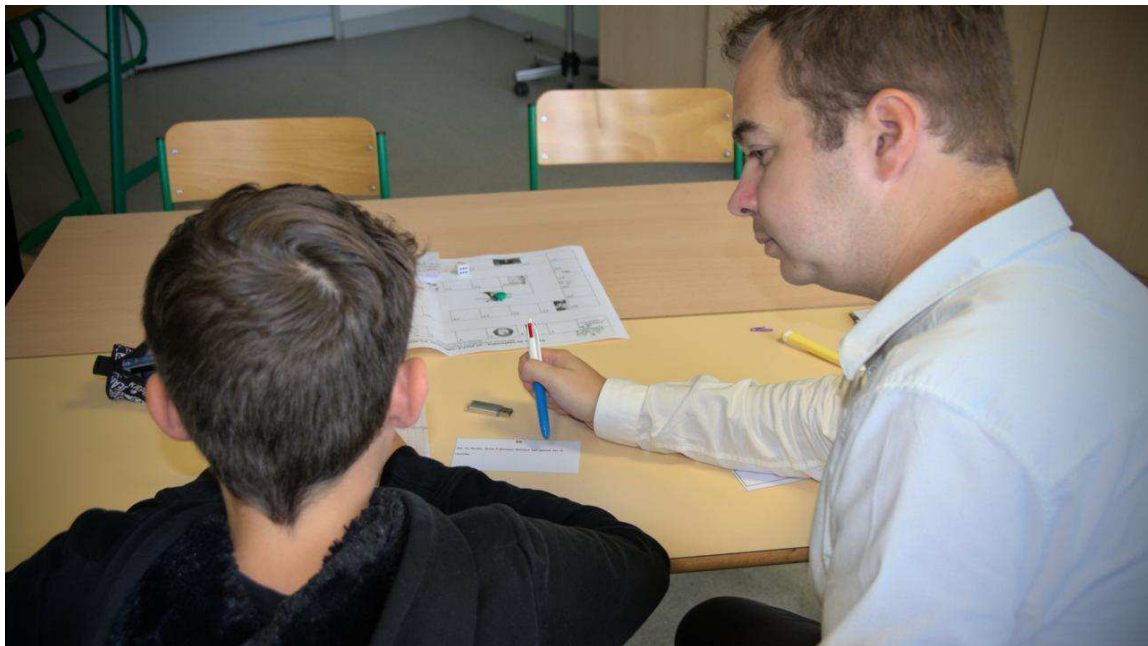
Pour encadrer ce dispositif, après dix ans d'enseignement en histoire-géographie, Yohann Barbier-Neveu a obtenu son Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei) en 2019, après une formation d'un an. « **Les compétences de Yohann Barbier-Neveu pourront être partagées dans le collège auprès des autres enseignants** », indique Stéphane Périchon, principal du collège.

Comment les élèves intègrent-ils le dispositif ?

Les dispositifs ULIS sont définis et mis en place par la direction académique, en lien avec la MDPH. Selon les besoins locaux, ils peuvent être implantés en école primaire, en collège ou en lycée.

Le dispositif du collège Guy-de-Maupassant accueille actuellement sept élèves. **« Il y avait plusieurs élèves sur liste d'attente. ULIS accueille des élèves allant de la 6^e à la 3^e. Nous démarrons avec un petit nombre mais nous pourrions accueillir une quinzaine d'élèves. Les demandes pour intégrer le dispositif passent par la MDPH qui valide et lance l'intégration de l'élève dans le dispositif »**, poursuit Stéphane Périchon. **« Nous conservons un nombre restreint d'élèves pour les accompagner de façon personnalisée dans leur autonomie »**, ajoute Yohann Barbier-Neveu.

L'accueil des élèves est très variable en durée et peut aller de deux à dix heures par semaine selon les besoins d'accompagnement de l'élève. **« Le dispositif est très souple et adaptable »**, précise Stéphane Périchon.



Yohann Barbier-Neveu, enseignant en charge du dispositif ULIS au collège Guy-de-aupas-sant, Saint-Martin-de-Fontenay, accompagne les élèves en situation de handicap. Ouest-France